L'ÉCHO COMMUNAUTAIRE

le magazine des habitants du Sud-Est Manceau

n°83
juillet 2023

Suivez-nous !

À LA LOUPE
Mi-mandat : l'heure du premier bilan **p.8**

TERRITOIRE DURABLE
Connaissez-vous vos obligations en matière d'assainissement ? **p.13**

CITÉZARTS
CitéZarts vous attend ! **p.15**

SUD-EST MANCEAU communauté
BRETTE-LES-PINS
CHALLES
CHANGÉ
PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE
SAINT-MARS-D'OUTILLÉ

3 ANS EN ACTIONS

Nous voici déjà à mi-mandat. C'est évidemment l'occasion de faire le point sur les actions et projets déjà menés depuis 2020. Cet Écho Communautaire y consacre plusieurs pages, preuves que notre Communauté de Communes avance depuis 3 ans.
Si nous avons été freinés par une situation financière dégradée durant ces 3 dernières années, nous avons tout de même pu mettre en place de nouveaux services pour la population comme nos Espaces France Services, la plateforme territoriale de rénovation énergétique SURE ou la nouvelle ligne de transport Illygo.
En période de COVID, notre centre de vaccination intercommunal a aussi été précieux pour nos habitants. Fonctionnant avec un tissu de bénévoles et de professions médicales, il a démontré qu'ensemble nous étions capables de belles choses.
Tout en accueillant de nouvelles entreprises comme Mach'Tel à Changé et en préparant notre avenir économique avec la création de la Zone Artisanale de Saint-Mars-d'Outillé, nous avons promu notre territoire et notre patrimoine grâce à de nouveaux supports et actions touristiques (guide de randonnées, géocaching...). Nos actions de prévention des déchets commencent aussi à porter leurs fruits (compactage et barriérage en déchetteries, réutilisation des gravats).
L'accompagnement d'un projet citoyen de production d'énergie renouvelable consolide également notre partenariat avec la population pour un développement du Sud-Est Manceau plus durable.
Le redressement de nos finances permettra de continuer et d'amplifier ces actions. La construction du multi-accueil à Changé et de nouvelles pistes cyclables en sont les parfaits exemples. Ancrée dans notre territoire et au service de la population, la Communauté de Communes continuera de dérouler son projet de territoire SEMez pour demain durant la deuxième moitié de ce mandat avec énergie et détermination.

Bien à vous.

Nicolas Rouanet,
Président du Sud-Est Manceau

SOMMAIRE

04 VITE DIT, VITE LU
L'actualité du territoire en quelques mots

07 EN CHANTIER
Faucher, un enjeu de sécurité

08 À LA LOUPE
Mi-mandat : l'heure du premier bilan

10 L'ANGLE ÉCO
Donner du style à vos jardins

11 BIEN ACCOMPAGNÉ(E)
Une nouvelle dynamique pour l'Espace Emploi Formation

12 TERRITOIRE DURABLE
De nouvelles filières de tri en déchetterie
Connaissez-vous vos obligations en matière d'assainissement ?

14 CÔTÉ FAMILLE
Une fin d'année festive au Relais Petite Enfance

15 CITÉZARTS
CitéZarts vous attend !

16 ICI, ON BOUGE
Agenda
3 questions à Benoît Revol, propriétaire et gérant du Château de Montbraye
3 questions à Nicolas Lamberdière, responsable technique et entraîneur à l'Étoile Parignéenne

18 À VOTRE SERVICE
Céline Fourmy, chargée de développement économique

19 J'AI TOUT COMPRIS
C'est quoi, le fauchage ?

prochain numéro en octobre

Magazine d'information édité par Sud-Est Manceau Communauté - rue des Écoles - CS 40015 - 72250 Parigné-l'Évêque. Courriel : contact@cc-sudestmanceau.fr. Tél : 02 43 40 09 98 / Fax : 02 43 40 18 76.

Directeur de la publication : Nicolas Rouanet • Coordination : Cécile Hervé-Boscolo • Impression : Compo72, Le Mans • Tirage : 8 200 exemplaires • Création de la maquette : Émilie Gervais et Cécile Hervé-Boscolo • Mise en page : Cécile Hervé-Boscolo • Dépôt légal : à parution • Distribution : Médiapost et mairie Saint-Mars-d'Outillé • Rédaction : Émilie Gervais (p.3, 6, 11, 12, 14, 16, 17 et 18), Cécile Hervé-Boscolo (p.4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 13, 15 et 19) • Infographies et illustrations : Freepik (p.19), Cécile Hervé-Boscolo (p.8-9 et 20), Arthur Pineau (p.8-9) • Photographies : Communauté de Communes sauf Centre Rabelais (p.3 a, 14 et 16 c), Goodwater Photography (p.3 b), Freepik (p.4 c et 12), Brette Animation (p. 16 b et 17 a), Théâtre des Sept Lieues (p.16 c), Sans Prétention (p.17 a), Sébastien Chevenot L'Œil Noir (p. 17 b) • Pictogrammes : Freepik et Icon-Icons.

Un geste pour la planète !
L'Écho Communautaire est imprimé sur un papier 100% recyclé fabriqué en France. Ce choix permet d'éviter l'utilisation de ressources en bois (matière première du papier vierge) et de produits chimiques (chlore, soufre, mercure...) utilisés pour blanchir le papier classique. Par ailleurs, sa production nécessite 2 à 5 fois moins d'eau et d'énergie que pour un papier traditionnel.

LE TRI + FACILE papier BAC DE TRI

Plus d'infos en vidéo sur www.cc-sudestmanceau.fr

5 AU 16 MAI 2023

Pour la première fois depuis la création de cette manifestation d'éducation à l'environnement dédiée aux CM1 et CM2 du territoire, les Jours Verts sont déclinés au sein des accueils périscolaires du territoire permettant ainsi de sensibiliser davantage d'enfants.

13 MAI 2023

Cette année, plus de 150 personnes sont réunies, au Centre François Rabelais à Changé, pour assister au plus grand concert d'élèves de l'année. La musique anglaise est à l'honneur, un clin d'œil à la prochaine édition du festival Changé d'air.

15 MAI 2023

Sur la route du Circuit de la Sarthe, nouveau circuit de géocaching du Sud-Est Manceau, est présenté aux partenaires institutionnels et touristiques. Il permet de découvrir, de façon ludique, le parcours sarthois du Grand Prix de France de 1911 à 1913.

80 personnes sont réunies à l'église de Parigné-l'Évêque pour ce concert entièrement dédié à la musique acoustique. Après une première partie assurée par des élèves de l'école de musique CitéZarts, le quatuor de saxophones Ellipsos présente son programme.

3 JUIN 2023

Pour fêter l'arrivée des vacances d'été, le Relais Petite Enfance invite les assistants maternels et les enfants dont ils ont la responsabilité à découvrir la ferme itinérante de Tiligolo, installée pour l'occasion à Saint-Mars-d'Outillé.

20 JUIN 2023

NOUVELLE VIE POUR LES GRAVATS

La Communauté de Communes récupère désormais en déchetterie les gravats apportés par les particuliers afin de les concasser puis les utiliser en interne au sein du service Voirie pour l'entretien des chemins. L'opération est à la fois écologique, puisqu'elle produit moins de déchets, et économique puisque la collectivité n'a plus besoin d'acheter la matière qu'elle utilisait auparavant pour effectuer cet entretien. Les usagers des déchetteries sont donc invités à déposer leurs gravats dans les nouveaux espaces prévus à cet effet.

Plus d'informations sur le service voirie communautaire sur www.cc-sudestmanceau.fr rubrique « Vivre ici ».

BIENVENUE

Isabelle Lalande (à gauche) renforce depuis le 2 mai le pôle Administration Générale en tant qu'assistante administrative pour pallier l'absence d'un agent. Gabriela Martinez (au milieu), également arrivée le 2 mai, a intégré pour 8 mois la Communauté de Communes en tant que chargée de mission tourisme, plus spécifiquement sur le volet équestre. Anne Patault (à droite), arrivée le 1er juin, est quant à elle chargée de mission transition écologique au Sud-Est Manceau pour une durée d'un an.

Consultez la composition des services communautaires sur www.cc-sudestmanceau.fr rubrique « Nous connaître ».

C'EST VOUS QUI LE DÎTES !

JE M'APPRÊTE À RÉALISER DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT À MON DOMICILE QUI VONT GÉNÉRER BEAUCOUP DE DÉCHETS PAR RAPPORT AU VOLUME QUE JE PRODUIS NORMALEMENT. TOUS LES TRAJETS QUE JE VAIS DEVOIR RÉALISER EN DÉCHETTERIE VONT-ILS ÊTRE DÉDUITS DE MON NOMBRE DE PASSAGES ANNUEL ?

En 2022, le Conseil Communautaire a voté l'instauration d'un contrôle d'accès dans les déchetteries du Sud-Est Manceau via un système de pass, afin d'empêcher la venue de personnes extérieures au territoire, de réguler le trafic sur les sites et d'inciter les habitants à gérer différemment leurs déchets en vue de les réduire. Le nombre de passages annuel, fixé à 18 en 2022, a été étendu à 18 + 10 passages supplémentaires gratuits en 2023, pour répondre aux besoins de personnes ayant des problématiques les obligeant à venir de manière plus fréquente en déchetterie. Au-delà de ces 28 passages, chaque passage supplémentaire est facturé au tarif de 5€. Toutefois, dans certains cas particuliers conduisant à la production d'un surplus exceptionnel de déchets, comme par exemple des travaux à votre domicile, un déménagement, le décès d'un proche, la Communauté de Communes peut vous octroyer des passages non facturés supplémentaires le temps d'évacuer ces déchets. Chaque situation est évaluée au cas par cas, afin d'adapter au mieux le nombre de passages nécessaire. Si vous êtes dans cette situation, contactez l'accueil de la Communauté de Communes au 02 43 40 09 98 ou envoyez un mail à communaute.communes@sudestmanceau.com.

Envoyez-nous vos questions via le formulaire « Nous écrire » sur www.cc-sudestmanceau.fr.

COVOITUREZ AVEC KLAXIT

Application dédiée à la mutualisation des trajets domicile-travail, Klaxit est la plateforme choisie par le Pôle Métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe, dont dépend la Communauté de Communes, pour promouvoir le covoiturage au niveau du département. On peut s'y inscrire en tant que conducteur et/ou passager afin de proposer et/ou rechercher un trajet. L'application permet au conducteur d'obtenir un bonus de 100€ au bout de ses 10 premiers trajets ; il est par ailleurs rémunéré par la Région à hauteur de 2€ par passager jusqu'à 20 km puis 0,10€ jusqu'au 30e km. Le passager, lui, bénéficie de 10 trajets offerts puis paie 0,50€ par trajet. Vous covoiturez déjà avec un proche ou un collègue, ou vous avez envie de vous lancer ? Inscrivez-vous sur la plateforme pour bénéficier des avantages et trouver d'autres covoitureurs. Plus la plateforme aura d'utilisateurs, plus elle proposera des trajets variés. Parlez-en autour de vous !

Informations sur www.klaxit.com.

PAROLE D'ÉLU(E)

« Le travail sur la mobilité engagé avec le Pôle Métropolitain Le Mans-Sarthe nous permet d'ores et déjà de proposer plusieurs modes de déplacement : covoiturage, autopartage, transport collectif. Nous devons poursuivre la réflexion afin d'ajuster ces services au plus près des besoins des usagers et d'en développer de nouveaux. »

Nicolas Rouanet,
Président de la Communauté de Communes.

APPEL À TÉMOIGNAGES

Vous pratiquez le compostage, le mulching, le paillage, le broyage ou toute autre technique vous permettant de réduire votre volume de déchets verts ? Le service Communication de la Communauté de Communes recherche des volontaires désireux de partager leurs pratiques sous forme d'une courte interview vidéo.

Vous êtes intéressé(e) ? Contactez le service communication à contact@cc-sudestmanceau.fr.

RECHERCHE BÉNÉVOLES

La Communauté de Communes du Sud-Est Manceau recherche des personnes ayant exercé un métier manuel et qui souhaiteraient donner de leur temps afin de transmettre leur savoir auprès de jeunes du territoire. Vous êtes intéressé(e) ? Rendez-vous le 7 septembre à 10h00 à l'hôtel communautaire à Parigné-l'Évêque pour une réunion d'information.

Informations et réservations auprès de Laurence Hubert par mail à lhubert@sudestmanceau.com.

SE DÉPLACER EN SUD-EST MANCEAU

Vous ne possédez pas votre propre véhicule ? Le Sud-Est Manceau dispose de 2 stations d'autopartage Mouv'N Go, situées au niveau des mairies : une à Brette-les-Pins, une à Saint-Mars-d'Outillé. Pour louer un véhicule, il suffit d'appeler le 01 86 86 85 85 ou de se rendre sur la plateforme mouvngo.clem.mobi. Le Sud-Est Manceau est par ailleurs équipé depuis janvier du service de transport collectif Illygo, qui permet de relier en navette la station de tramway Espal au Mans. Enfin, 2 lignes de bus Aléop traversent le territoire : la ligne 216 qui dessert Challes, Parigné-l'Évêque et Changé, et la ligne 217 qui dessert Saint-Mars-d'Outillé et Brette-les-Pins.

Plus d'informations sur la mobilité en Sud-Est Manceau sur www.cc-sudestmanceau.fr rubrique « Vivre ici ».

DU CÔTÉ DE NOS PARTENAIRES

PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DU SUD-EST MANCEAU, LE SYNDICAT MIXTE POUR LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE (SMIDEN) POURSUIT SA MISSION PRINCIPALE, CELLE DE METTRE LE MULTIMÉDIA À LA PORTÉE DU PLUS GRAND NOMBRE.

Aux côtés de la Communauté de Communes dans l'animation quotidienne de l'Espace France Services, le SMiDeN est également en charge de l'ouverture et de l'animation du cybercentre de Parigné-l'Évêque. Installé à côté de l'Espace France Services et ouvert 3 demi-journées par semaine (lundi matin, mardi et vendredi après-midis), le cybercentre permet d'accéder gratuitement à des ordinateurs pour naviguer sur Internet, utiliser des logiciels de bureautique ou encore effectuer des démarches administratives en toute autonomie. *« Les usagers trouveront toujours quelqu'un sur place pour les accueillir et les guider. Nous tenons à rester un espace convivial et chaleureux »*, indique Audrey Vallienne, animatrice multimédia. Le SMiDeN vient ainsi compléter l'offre proposée par l'Espace France Services, qui accompagne les usagers dans leurs démarches administratives, et par le conseiller numérique du Département, qui répond à des besoins ponctuels de formation ou d'information. *« Nous sommes également en mesure de proposer des cours d'initiation à Internet, à l'informatique ou à la bureautique, sur tout appareil numérique, pour des groupes de 3 personnes minimum »*, ajoute Pernelle Hidoux, coordinatrice des pôles multimédia et technique du SMiDeN. Les ateliers durent alors 2h30 et fonctionnent à l'unité ou par cycle de 3 sessions. Les tarifs varient de 7,50 à 35 €. Avis donc aux associations ou particuliers !

Pour en savoir plus : sur internet à www.smiden.fr ou par téléphone au 02 72 88 00 80.

FRANCE SERVICES À VOTRE ÉCOUTE

Pour rappel, l'Espace France Services du Sud-Est Manceau reste ouvert tout l'été aux lieux et horaires de permanence habituels, ainsi que les autres services qu'il accueille : Espace Emploi Formation, Relais Infos Jeunes et Service Unique de la Rénovation Énergétique (SURE). Le service est gratuit, n'hésitez pas à prendre rendez-vous pour obtenir un accompagnement.

Informations et rendez-vous au 02 43 40 50 54 ou par mail à franceservices@sudestmanceau.com.

SUIVEZ LE GUIDE !

Vous cherchez une activité à faire cet été en Sud-Est Manceau ? Pourquoi ne pas partir en randonnée découvrir le territoire autrement ? Le guide de randonnées du Sud-Est Manceau, vendu au prix de 6€ à Super U Parigné-l'Évêque, dans les mairies, offices de tourisme et librairies du Mans entre autres, vous propose 15 balades aux paysages variés. Les circuits sont aussi en téléchargement libre sur le site internet de la Communauté de Communes.

Informations sur www.cc-sudestmanceau.fr, rubrique « Tourisme », « Se promener ».

Signalez un problème sur la voirie hors agglomération : rubrique « Démarches en ligne » sur www.cc-sudestmanceau.fr ou via l'application Ma Mairie En Poche.

FAUCHER, UN ENJEU DE SÉCURITÉ

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD-EST MANCEAU EST EN CHARGE DE L'ENTRETIEN DES VOIES HORS AGGLOMÉRATION ET DES CHEMINS RURAUX. CETTE COMPÉTENCE INDUIT LA RÉALISATION DE PLUSIEURS TYPES D'INTERVENTIONS, LE FAUCHAGE EN ÉTANT UNE MAJEURE.

« Le fauchage consiste à couper l'herbe au niveau des bords des chaussées, c'est-à-dire des accotements. Son but est d'assurer une parfaite visibilité aux usagers de la route pour qu'ils puissent circuler en toute sécurité », explique François Doll, responsable Infrastructures à la Communauté de Communes. Cette opération, si elle est pratiquée depuis 1999 par le service Voirie, a su évoluer et s'adapter à de nouveaux enjeux.

Un fauchage raisonné

« Auparavant, on fauchait l'herbe à un niveau très bas et plus souvent. Aujourd'hui, il y a une véritable prise en compte des aspects environnementaux dans la pratique du fauchage. Les accotements abritent une faune et une flore importante qu'il faut préserver », indique Jean-Pierre Lepetit, vice-Président en charge de la Voirie. Les agents communautaires effectuent donc une première passe au printemps et une seconde en hiver. *« La passe d'été, autrefois systématique, n'est désormais réalisée que dans les zones où elle est nécessaire pour des questions de sécurité »*, précise François Doll. De même, les accotements ne sont fauchés que sur une largeur de 1,50 mètres maximum ; au-delà la pousse est laissée libre pour favoriser la biodiversité.

> « Aujourd'hui, il y a une véritable prise en compte des aspects environnementaux dans la pratique du fauchage. »

5 agents mobilisés

« La passe de printemps est réalisée à l'aide d'une lame horizontale qu'on appelle l'épareuse. Lors de la passe d'hiver, on entretient également le fossé et les haies sur l'espace public au-delà de l'accotement, à l'aide d'une lame verticale appelée lamier », décrit-il. Aux commandes des engins, 5 agents communautaires. *« Le fauchage est une mission qu'ils apprécient tout particulièrement »*, ajoute le responsable de service. Eux aussi ont su s'adapter. *« Cette année, afin d'intervenir plus rapidement sur les voies principales et d'optimiser l'utilisation du matériel communautaire, nous leur avons demandé de travailler en horaires 2 x 8 pour la passe de printemps »*, dit Jean-Pierre Lepetit. Le reste de l'année, les agents effectuent toutes les autres interventions nécessaires non seulement au maintien du bon état des routes et des signalisations, mais aussi leur amélioration.

400 km
de voies hors agglomération et de chemins ruraux sont entretenus par le service Voirie.

3 000
C'est le nombre d'heures annuel consacré par le service Voirie au fauchage.

1 500 litres
de gazoil par an sont économisés grâce au fauchage raisonné. Une pratique écologique et donc aussi économique !

MI-MANDAT : L'HEURE DU PREMIER BILAN

LE SUD-EST MANCEAU DANS VOTRE COMMUNE

LE 8 JUIN 2020, LES 31 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES NOUVELLEMENT ÉLUS SE RÉUNISSAIENT POUR LA PREMIÈRE FOIS. TRADUCTION DE LEUR ENGAGEMENT POLITIQUE, LE PROJET DE TERRITOIRE SEMEZ POUR DEMAIN, ADOPTÉ EN 2021, PRÉVOYAIT DES ACTIONS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT, D'ÉCONOMIE ET DE SOCIAL. OÙ EN EST-ON DANS SA RÉALISATION ?

« Même si tout n'avance pas aussi vite que je l'imaginais, beaucoup de choses ont déjà été faites en 3 ans », débute Nicolas Rouanet, Président de la Communauté de Communes. Sur les 32 items du plan d'actions du projet de territoire SEMez pour demain, 23 soit plus des 2/3 ont déjà fait l'objet de réalisations. D'autres, qui n'étaient pas prévues, ont aussi vu le jour. *« La mise en place du centre de vaccination intercommunal contre la COVID-19 en est un formidable exemple. Grâce à la solidarité dont les Communes et la Communauté ont su faire preuve, ce service très important pour la population a pu être créé »*, apprécie-t-il. Il poursuit : *« en matière sociale, je suis aussi particulièrement fier de l'Espace France Services, qui apporte un accompagnement de proximité très précieux. Il est la preuve que le Sud-Est Manceau n'est pas qu'une communauté de projets, comme c'est souvent le cas de l'échelon intercommunal, mais bien une communauté de services. »*

Pas de pétrole, mais des idées…

« Notre début de mandat a aussi été marqué par les difficultés financières de la collectivité. Grâce aux efforts combinés de l'optimisation des services et de la hausse de la fiscalité, nous avons réussi à assainir la situation afin de pouvoir faire face aux défis, notamment environnementaux, qui nous attendent », indique le Président. Et d'ajouter : *« le manque de moyens ne nous a cependant pas empêchés de faire preuve d'inventivité, à l'instar de ce qui a été fait en matière de tourisme. Nos circuits de géocaching, notre guide de randonnée, nos contenus interactifs sur notre page Instagram « Destination Sud-Est Manceau » nous ont permis à tous, habitants comme élus, de prendre conscience des richesses de notre territoire et d'envisager petit-à-petit un développement touristique plus ambitieux »*. Rendez-vous dans 3 ans pour un nouveau bilan !

BRETTE-LES-PINS

3 randonnées, sur les 15 que compte le guide créé par la Communauté, permettent de découvrir les richesses de Brette-les-Pins, notamment son Espace Naturel Sensible.

CHALLES

Chaque 1er et 3e jeudi du mois, Challes accueille une permanence de l'Espace France Services. En 2022, celui-ci a traité plus de 2000 demandes sur tout le territoire.

CHANGÉ

Hébergé durant 10 mois à la salle du Gué Perray, le centre de vaccination intercommunal a administré plus de 25 000 doses de vaccin contre la COVID-19, grâce au travail de 150 personnes.

PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE

350 mètres de voie douce ont été aménagés en 2022 route de Moiré pour relier le carrefour de la route de Challes au nouveau lotissement. Piétons et cyclistes peuvent circuler en sécurité.

SAINT-MARS-D'OUTILLÉ

Saint-Mars-d'Outillé a été la 1ère commune dotée d'un circuit de géocaching touristique, afin de découvrir de façon ludique la vie de Gaston Chevereau. 2 autres circuits ont depuis été créés.

Pilier 1 : l'environnement

Orientation 1 : réduire la production de déchets des ménages, des collectivités et des entreprises

- Travail de réflexion autour de la création d'une recyclerie.
- Réemploi des gravats des déchetteries pour l'entretien des routes.
- Acquisition d'un compacteur pour optimiser le remplissage des bennes en déchetterie.
- Mise en place du pass déchetteries.
- Collecte des déchets électriques et électroniques dans les Zones d'Activités.
- Collecte mutualisée de plusieurs flux de déchets entre entreprises des Zones d'Activités.
- Fauchage raisonné des accotements.

Orientation 2 : devenir un territoire plus économe et plus propre en matière d'énergies

- Mise en place d'éclairages à LED à la salle Ouranos.
- Diminution du temps d'éclairage des candélabres dans les Zones d'Activités.
- Utilisation d'enrobé à froid, moins énergivore, pour la réfection des routes.
- Permanences du Service Unique de la Rénovation Énergétique et réunion d'information.

Pilier 2 : l'économie

Orientation 1 : renforcer l'attractivité du territoire pour tous types d'entreprises

- Travaux d'aménagement d'une Zone Artisanale à Saint-Mars-d'Outillé.
- Travaux de finition des Zones de la Boussardière et de la Chenardière.
- Renforcement du programme d'activités du club d'entreprises Agoora.
- Mise en place d'une newsletter dédiée aux entreprises du Sud-Est Manceau.
- Accompagnement des porteurs de projet par la chargée de développement économique.
- Rubrique Entreprendre avec des informations pour les candidats à l'implantation sur le nouveau site internet.

Orientation 2 : proposer une offre de transports alternatifs à la voiture rapides et pratiques sur tout le territoire

- Mise en place du service de transport collectif Illygo.
- Aménagement de voies douces route de Moiré à Parigné-l'Évêque et à la Cointise à Changé.
- Étude sur l'aménagement de liaisons cyclables entre Parigné-l'Évêque, Brette-les-Pins et Challes.
- Mise en place de la station d'autopartage Mouv'nGo à Saint-Mars-d'Outillé en plus de celle de Brette-les-Pins.

Pilier 3 : le social

Orientation 1 : améliorer l'accès à la santé*

- Centre de vaccination intercommunal contre la COVID-19.
- Installation de défibrilateurs à l'extérieur des bâtiments communautaires.

** En juin 2022, les communes du Sud-Est Manceau ont fait le choix de reprendre cette compétence au niveau municipal.*

Orientation 2 : accroître l'offre sportive, culturelle et touristique pour renforcer l'identité du territoire

- Réalisation d'une étude sur la rénovation de la piscine de Brette-les-Pins.
- Maintien de la randonnée communautaire culturelle et des concerts de CitéZarts (reprise post-COVID).
- Édition d'un guide de randonnées communautaire.
- Création de 3 circuits de géocaching.
- Mise en accessibilité personnes à mobilité réduite de la salle Ouranos.
- Page tourisme sur le nouveau site internet communautaire.
- Page Instagram « Destination Sud-Est Manceau ».
- Création d'un club tourisme pour accompagner les professionnels du Sud-Est Manceau dans leur promotion.

Orientation 3 : diversifier l'accompagnement des personnes et des familles

- Création de l' Espace France Services.
- Accompagnement individuel et collectif par le Conseiller Numérique.
- Formation baby-sitting auprès de 12 jeunes du territoire.
- Promotion de l'application d'échanges de services Pop Moms.
- Réunions d'information autour de la petite enfance pour les familles et les professionnels.

Orientation 4 : développer la démocratie participative communautaire

- Accompagnement d'un projet citoyen d'Énergie Renouvelable.
- Application Ma Mairie En Poche avec possibilité pour les citoyens de faire des signalements et participer à des sondages.
- Accueil des élèves de SEGPA à l'école de musique et des élèves de 6e à l'hôtel communautaire pour des temps de découverte et d'information.

3 QUESTIONS À…

ALAIN BRIONNE, STÉPHANE FOUCHARD, GUY FOURMY, DENIS HERRAUX, YVES-MARIE HERVÉ, SONIA LEBEAU, JEAN-PIERRE LEPETIT, NATHALIE MORGANT, SÉVERINE PREZELIN, NICOLAS ROUANET, LAURENT TAUPIN, MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE.

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR CES 3 PREMIÈRES ANNÉES DE MANDAT ?

Le départ a été fortement marqué par la crise sanitaire, qui nous a privés de contacts directs avec les citoyens et nous a obligés à nous concentrer sur des décisions organisationnelles et non sur les projets. Il a aussi fallu que nous prenions tous nos marques et apprenions à fonctionner ensemble. Nous avons également dû faire face à des difficultés financières. Et finalement, lorsque l'on regarde tout ce qui a déjà été accompli, on se rend compte que cette première moitié de mandat a été très riche.

DE QUELLES RÉALISATIONS ÊTES-VOUS LES PLUS FIERS ?

Il y en a beaucoup ! Et forcément, selon le sujet sur lequel nous intervenons chacun plus spécifiquement, nous avons tous nos préférences. Mais nous pouvons entre autres citer le service de transport Illygo, fruit de la concertation entre toutes les communes et qui doit poursuivre son optimisation ; l'aménagement des liaisons douces de la Cointise et de la route de Moiré qui sécurisent les déplacements de nombreux habitants ; les actions innovantes en matière de tourisme comme nos circuits de géocaching ; ou encore l'ouverture de l'Espace France Services qui apporte une précieuse aide administrative aux usagers. Certaines réalisations sont des concrétisations de projets pensés durant le mandat précédent, d'autres sont nées durant ce mandat.

COMMENT ENVISAGEZ-VOUS LA SECONDE MOITIÉ DE MANDAT ?

Avec enthousiasme et ambition. Notre territoire a de nombreux atouts, à nous de les valoriser. Notre situation financière est désormais plus saine, ce qui nous permet d'aborder sereinement les grands chantiers qui nous attendent : la construction du nouveau multi-accueil à Changé, l'aménagement de liaisons cyclables entre nos communes, le développement de nos zones d'activités, l'évolution de la gestion de nos déchets... Et bien d'autres.

DONNER DU STYLE À VOS JARDINS

DIRECTEUR D'EXPLOITATION DE LA TÔLERIE INDUSTRIELLE SARTHE PLIAGE, PATRICK GAGNAIRE Y A DÉVELOPPÉ DEPUIS BIENTÔT UN AN UNE NOUVELLE ACTIVITÉ TOURNÉE VERS L'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR. VENDUS SOUS LA MARQUE COMMERCIALE STEEL ET JARDIN.FR, LES PRODUITS SONT FAITS SUR PLACE ET PERSONNALISABLES.

Il y a une dizaine d'années, Sarthe Pliage réalise 5 œuvres d'art en corten pour les 50 ans de Yoplait, exposées dans le jardin de l'entreprise. *« Cette expérience s'est ensuivie d'autres réalisations qui nous permettent aujourd'hui d'avoir une parfaite connaissance de ce matériau et de proposer des produits qui n'ont pas d'équivalent sur le marché, tant par la qualité que le fait d'être fabriqué en France »*, explique Patrick Gagnaire. Acier particulier dont la rouille qui se développe en surface forme une patine protectrice, le corten est le métal de prédilection des produits Steel et Jardin. *« Nous déclinons aussi nos produits en aluminium peint, pour les personnes qui voudraient un rendu plus coloré ou du mobilier plus léger à transporter »*, complète le chef d'entreprise.

Une gamme qui s'élargit

5 produits sont aujourd'hui principalement proposés à la vente : bordures basses, bordures hautes, bordures de terrasse, bacs jardinières soudés et bacs jardinières en kit. Mais ce n'est qu'un début. *« Nous venons de mettre au point des luminaires de jardin. Cet été, nous proposerons aussi des barbecues. Nous créons également des éléments décoratifs sur mesure : boules de métal, claustras avec motif perforé… Nous sommes à l'écoute des idées et des envies de nos clients afin d'imaginer ensemble le produit qui correspondra le mieux à leurs extérieurs »*, détaille-t-il. Avec une ambition : proposer une offre différente du marché et de ses confrères et dont les maîtres-mots sont qualité et sécurité. *« Tous nos produits sont faits ici et ne comportent aucun angle coupant. Nous donnons également des conseils à nos clients afin de maximiser la durée de vie de leur mobilier et de limiter la consommation en eau dans leurs plantations, par des systèmes complémentaires éco-responsables »*, ajoute-t-il.

> « Nous sommes à l'écoute des idées et des envies de nos clients. »

Une marque et des valeurs

Plus qu'une diversification d'activité aux yeux de son créateur, la marque Steel et jardin.fr est la nouvelle passion de Patrick Gagnaire. *« Cette aventure représente à mes yeux la quintessence de ce que j'ai appris au cours de ma vie professionnelle et des valeurs que je souhaite porter avec mes équipes et auprès de mes clients »*, révèle-t-il. *« Elle donne à chaque collaborateur l'occasion de développer son talent. Nous construisons ensemble petit à petit la marque, en fonction des opportunités et des idées, pour créer des produits qui embellissent les extérieurs de leurs acquéreurs, et qui sont respectueux de l'environnement. Je crois fondamentalement en la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et celle-ci est au cœur de notre démarche »*, conclut Patrick Gagnaire.

2008
Sarthe Pliage a été créé en 2008. La marque Steel et jardin.fr qui en découle est née en 2022.

18
personnes travaillent au sein de l'entreprise.

s'informer
Retrouvez les produits proposés sur www.steel-et-jardin.fr

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR L'ESPACE EMPLOI FORMATION

DÉJÀ BIEN CONNU DES DEMANDEURS D'EMPLOI DU TERRITOIRE, L'ESPACE EMPLOI FORMATION - ET SA NOUVELLE CONSEILLÈRE, FRÉDÉRIQUE BOUGLÉ - POURSUIT SES ACTIVITÉS TOUT EN DÉVELOPPANT UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AUPRÈS DE NOUVEAUX PUBLICS.

Présent à Changé et Parigné-l'Évêque 7 demi-journées par semaine, l'Espace Emploi Formation accompagne les personnes en recherche d'emploi. En accompagnement individuel, ils sont guidés dans leurs démarches d'inscription ou d'actualisation, dans l'élaboration de leur CV et de leur lettre de motivation ainsi que dans le ciblage des annonces correspondant à leur profil. Abandonnés pendant la période de COVID, les ateliers en petits groupes reprendront également prochainement en ciblant des thématiques particulières, notamment à destination des personnes en reconversion, autre public important pour l'Espace Emploi Formation.

Une nouvelle conseillère

Arrivée en février, Frédérique Bouglé est la nouvelle conseillère Emploi du Sud-Est Manceau. Après 17 ans au service social de la Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail, elle se réoriente en 2019 vers le milieu de l'emploi et de l'insertion professionnelle dont elle connait désormais bien les différentes facettes pour avoir été, tour à tour, chargée de mission insertion auprès de personnes très éloignées de l'emploi puis responsable développement auprès des entreprises. *« Mon arrivée coïncide avec une volonté d'élargir les publics touchés par l'Espace Emploi Formation, notamment de toucher davantage de jeunes »*, explique-t-elle.

> « Mon arrivée coïncide avec une volonté d'élargir les publics touchés. »

Se rapprocher des jeunes

« L'orientation est un sujet difficile pour les jeunes en sortie d'école et leur famille », ajoute Frédérique Bouglé. L'Espace Emploi Formation souhaite donc renforcer les liens avec le service Jeunesse de la Communauté de Communes pour pouvoir répondre à cette problématique. Les équipes communautaires travaillent ainsi à mettre en place des chantiers Argent de Poche destinés aux plus de 18 ans ou encore des ateliers job d'été pour 2024. *« Nous aimerions également nous rapprocher des établissements scolaires pour réfléchir à des projets portant sur l'orientation des collégiens et lycéens »*, confie la conseillère.

ouverture
L'Espace Emploi Formation est ouvert 7 demi-journées par semaine.

tous publics
Le service s'adresse aux demandeurs d'emploi, aux personnes en reconversion et aux jeunes en quête d'orientation.

partenariat
Pour toucher les jeunes, l'Espace Emploi Formation cherche à créer des partenariats avec les collèges et lycées.

DE NOUVELLES FILIÈRES DE TRI EN DÉCHETTERIE

LES DÉCHETTERIES DU SUD-EST MANCEAU SERONT ÉQUIPÉES PROCHAINEMENT DE NOUVEAUX BOX ET BENNES DE TRI PERMETTANT DE VALORISER DES OBJETS JUSQU'À PRÉSENT JETÉS AUX ENCOMBRANTS ET INCINÉRÉS. UNE AMÉLIORATION QUI NÉCESSITERA UNE VIGILANCE SUPPLÉMENTAIRE DES USAGERS.

75,61 kg
C'est le poids par an et par habitant en 2022 des encombrants collectés en déchetterie.

162 000€
C'est le coût de traitement des encombrants en 2022, soit 9,26€ par habitant.

s'informer
Retrouvez le rapport déchets 2022 sur cc-sudestmanceau.fr rubrique « Nous connaître », « Publications ».

En 2020, la loi Anti Gaspillage et Économie Circulaire (AGEC) a introduit la création de 11 nouvelles filières de tri d'ici 2025. Basé sur le principe du « pollueur payeur », le dispositif de Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) impose aux acteurs économiques d'agir sur l'ensemble du cycle de vie de leurs produits, y compris leur recyclage. Regroupés en grandes filiales, ils financent grâce à l'éco-contribution des éco-organismes chargés de la collecte et de la valorisation des déchets de leur secteur d'activités. À l'automne, 5 nouveaux dispositifs de tri seront ainsi installés dans les déchetteries du territoire.

De nouveaux espaces de dépôt
Les usagers des déchetteries de Changé et Parigné-l'Évêque trieront dans des espaces spécifiques, à compter de cette date, les jeux et jouets de toutes tailles, les articles de bricolage et de jardin thermiques ou non ainsi que les articles de sport et de loisirs. La déchetterie de Saint-Mars-d'Outillé sera également aménagée pour accueillir cette dernière catégorie. À noter également que les Déchets Diffus Spécifiques, une partie des déchets toxiques, et le textile bénéficieront aussi à partir de cette année d'un soutien technique et financier des éco-organismes, allégeant ainsi le coût à la charge de la Communauté de Communes.

Un appel à la vigilance
« L'été va nous permettre de faire de la place pour accueillir ces nouvelles filières et de mettre à jour la signalétique sur les sites concernés », explique Karine Leroy, responsable du Pôle Aménagement et Cadre de vie. Des bennes et des palbox doivent, en effet, être ajoutés aux installations existantes. Les agents de déchetterie seront également formés pour orienter les usagers dès la mise en place. *« Même si chacun devra se montrer vigilant pour valoriser le plus d'objets possibles, nous allons accompagner ce changement pour limiter au maximum le dépôt en encombrants et donc le départ en incinération qui représente un vrai coût pour la collectivité »*, conclut Karine Leroy.

> « Nous allons accompagner ce changement pour limiter au maximum le dépôt en encombrants. »

CONNAISSEZ-VOUS VOS OBLIGATIONS EN MATIÈRE D'ASSAINISSEMENT ?

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÈRE, VIA SON SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC), LE CONTRÔLE DES INSTALLATIONS NON RACCORDÉES AU TOUT-À-L'ÉGOUT SUR SON TERRITOIRE. CELLES-CI DOIVENT RESPECTER UN CERTAIN NOMBRE DE NORMES QUE LE SPANC EST LÀ POUR FAIRE CONNAÎTRE ET APPLIQUER.

Il existe 2 systèmes d'évacuation des eaux usées produites par les particuliers : l'assainissement collectif, qu'on appelle communément le tout-à-l'égout, et l'assainissement non collectif pour les habitations non raccordées. Ce dernier peut être assuré par des systèmes variés, suivant la nature du terrain où l'installation est implantée : fosse toutes-eaux, micro-station, phytoépuration… Quelle que soit la filière dont votre habitation dispose ou que vous envisagez de faire installer, vous devez vous assurer par l'intermédiaire du SPANC que son fonctionnement obéit aux règles en vigueur.

Différents types de contrôles
Si vous construisez ou réhabilitez une installation, vous devez, avant tous travaux, faire valider votre projet par le SPANC via un contrôle de conception. De même, une fois les travaux autorisés, vous devez les faire valider avant leur terme par un contrôle de bonne exécution. Une fois la filière mise en place, celle-ci doit faire l'objet d'un contrôle de bon fonctionnement tous les 4 à 8 ans, déclenché à l'initiative du SPANC par l'envoi d'un courrier. Si vous vendez votre logement et que votre dernier contrôle remonte à plus de 3 ans, vous devez faire au SPANC une demande de diagnostic.

Une nouvelle redevance
Un système d'assainissement défectueux peut provoquer une pollution de l'environnement dans lequel les eaux sont rejetées. Les contrôles effectués par le SPANC sont donc primordiaux, et les avis qu'il émet doivent être suivis. En cas de non-conformité d'une installation, la remise aux normes doit être effectuée dans les 4 ans suite à un contrôle de bon fonctionnement, et dans l'année suite à l'acquisition d'un bien nécessitant une réhabilitation. *« Le Conseil Communautaire vient de voter une nouvelle redevance de 110€ qui s'ajoute au coût des contrôles en cas de non réalisation des travaux dans le délai imparti, afin de davantage sensibiliser les propriétaires à la nécessité de les effectuer »*, annonce Denis Herraux, vice-Président en charge de l'Environnement. Le SPANC s'est par ailleurs doté d'un système de caméra, permettant de vérifier l'état d'une installation lorsque celui-ci ne peut pas être constaté visuellement et d'améliorer ainsi la qualité du contrôle.

> « Un système d'assainissement défectueux peut provoquer une pollution de l'environnement. »

2 849
c'est le nombre d'installations d'assainissement non collectif recensées en Sud-Est Manceau en 2022.

technologie
Depuis quelques mois, le SPANC dispose d'une caméra pour améliorer la qualité des contrôles.

s'informer
pour connaître les tarifs en vigueur et télécharger les formulaires de demandes de contrôle, rendez-vous sur cc-sudestmanceau.fr rubrique « Vivre ici », « Assainissement ».

Vous recherchez un mode de garde ? Contactez le Relais Petite Enfance par téléphone au 02 43 40 19 01 ou par mail à relaispetiteenfance@sudestmanceau.com.

UNE FIN D'ANNÉE FESTIVE AU RELAIS PETITE ENFANCE

CRÉATEUR DE LIENS, LE RELAIS PETITE ENFANCE VIENT D'ORGANISER 2 ÉVÉNEMENTS FESTIFS À DESTINATION DES ASSISTANTS MATERNELS DU TERRITOIRE ET DES ENFANTS SOUS LEUR RESPONSABILITÉ. DES MOMENTS IMPORTANTS POUR ÉCHANGER ET POUR S'ÉVEILLER.

équipe
2 nouvelles animatrices composent désormais l'équipe du Relais : Amélie Besnard et Karine Gasnerie.

100 enfants
sont en moyenne accueillis lors des événements du Relais Petite Enfance.

147
c'est le nombre d'assistants maternels agréés en Sud-Est Manceau en 2023.

Espaces de proximité, les Relais Petite Enfance sont des lieux d'information mais également de rencontres et d'échanges. Parmi leurs missions : l'organisation de temps d'échanges entre assistants maternels et la création d'ateliers d'éveil pour les enfants. « *Les mois de juin ont toujours été l'occasion de réunir tout le monde, professionnels, parents et enfants, autour de propositions un peu différentes du quotidien* », introduit Sonia Lebeau, vice-Présidente Petite Enfance, Enfance, Jeunesse qui a vu l'équipe du Relais Petite Enfance se renouveler entièrement ces derniers mois. L'arrivée de nouvelles têtes a été l'occasion de faire émerger des idées nouvelles et de mettre en place 2 événements.

Côté ferme, côté forêt
Le 20 juin dernier, à Saint-Mars-d'Outillé, les assistants maternels et les enfants ont pu découvrir la ferme itinérante de Tiligolo et côtoyer des animaux en vrai. Les enfants ont, en effet, pu entrer dans l'enclos pour caresser et dorloter poule, canard, chèvre, agneau, lapin… Quinze jours plus tard, le 6 juillet, l'invitation était également lancée pour découvrir la nature dans tous ses états au plan d'eau de Parigné-l'Évêque. Parcours sensoriel, circuit d'eau, motricité ou manipulation, permission était donner, exceptionnellement de se salir !

Des instants importants
« *Au-delà de l'aspect convivial et festif, ces temps sont importants à plus d'un titre* », expliquent Amélie Besnard et Karine Gasnerie, les nouvelles animatrices du Relais Petite Enfance. Ils permettent aux enfants qui rejoindront l'école en septembre de dire au revoir et de clôturer en douceur la période de la petite enfance. Pour les assistants maternels, il s'agit de sortir du cadre quotidien, de côtoyer d'autres professionnels et ainsi de pouvoir rompre l'isolement qui, parfois, peut s'installer. « *Cela fonctionne, puisque les événements affichent toujours rapidement complet et que tout le monde repart avec le sourire* », concluent les deux animatrices.

> « Les événements affichent toujours rapidement complet et […] tout le monde repart avec le sourire. »

Plus d'infos en vidéo sur www.cc-sudestmanceau.fr

Contactez CitéZarts, l'École Communautaire de Musique, par téléphone au 02 43 40 05 82 ou par mail à ecoledemusique@sudestmanceau.com.

CITÉZARTS VOUS ATTEND !

LA PREMIÈRE SESSION D'INSCRIPTION À L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE DE MUSIQUE POUR L'ANNÉE 2023-2024 S'ACHÈVE LE 13 JUILLET. VOUS L'AVEZ MANQUÉE ? PAS DE PANIQUE, UNE DEUXIÈME SESSION DÉBUTE LE 21 AOÛT. DE QUOI VOUS LAISSER L'ÉTÉ POUR RÉFLÉCHIR À L'INSTRUMENT OU À LA PRATIQUE COLLECTIVE QUE VOUS VOUDRIEZ ESSAYER…

« *CitéZarts est une école ouverte à tous, dès l'âge de 5 ans. Les styles musicaux qui y sont pratiqués sont variés : jazz, musiques actuelles, pop-rock, musiques du monde… Il y en a pour tous les goûts* », rappelle Séverine Prezelin, vice-Présidente en charge du Sport, de la Culture et du Tourisme. Un peu plus d'une quinzaine d'instruments y sont enseignés - cordes, percussions, claviers et instruments à vent - ainsi que le chant, classique ou actuel, et des cours d'éveil ou d'initiation pour les plus jeunes. « *Le parcours d'un élève qui s'inscrit à CitéZarts est complet : il reçoit, en groupe, une formation pour découvrir différentes cultures musicales et apprendre à lire la musique. Il bénéficie, en parallèle, de ses cours individuels d'apprentissage d'un instrument. Il est aussi invité à prendre part à des pratiques collectives, qui permettent d'apprendre à jouer ou chanter ensemble et à se produire sur scène* », explique Denis Fontana, directeur de CitéZarts.

> « Le parcours d'un élève qui s'inscrit à CitéZarts est complet. »

Je veux faire partie d'un groupe
Pour celles et ceux qui ne souhaiteraient pas prendre de cours individuels, il est aussi possible de s'inscrire uniquement dans une pratique collective. Côté pratiques vocales, sont proposées le chœur enfant Kid's Company, le chœur adolescent au répertoire pop-rock Sin'Saya et les chœurs adultes Just Gospel et Mélopée, ce dernier interprétant des musiques françaises et du monde. Côté pratiques instrumentales, l'orchestre Stratosfonic propose un répertoire jazz, pop et de musiques de films ; existent également un atelier musiques actuelles et des ensembles instrumentaux (saxophones et cordes notamment).

Comment puis-je m'inscrire ?
Pour vous inscrire, retirez le dossier d'inscription au secrétariat de CitéZarts ou téléchargez-le sur le site internet du Sud-Est Manceau et rapportez-le accompagné des pièces demandées lors des permanences qui auront lieu du 21 août au 1er septembre du lundi au jeudi de 13h30 à 18h à CitéZarts site de Changé, et du 4 septembre au 8 septembre les lundi et mercredi de 13h30 à 18h à CitéZarts site de Changé et les mardi et jeudi de 13h30 à 18h (17h le jeudi) à CitéZarts site de Parigné-l'Évêque. « *Vous pourrez également vous inscrire sur le stand CitéZarts dans les forums des associations municipaux. Et nous vous donnons rendez-vous le 6 septembre pour visiter les sites de Changé et de Parigné-l'Évêque, rencontrer les professeurs, écouter des élèves et essayer des instruments si vous avez besoin d'éléments concrets avant de vous décider !* », conclut Denis Fontana.

6 septembre
De 16h à 19h, portes ouvertes de l'école de musique sur les sites de CitéZarts Changé et Parigné-l'Évêque.

11 septembre
Début des cours de l'année scolaire 2023-2024.

s'informer
pour connaître les instruments enseignés, les tarifs et les modalités d'inscription, rendez-vous sur cc-sudestmanceau.fr rubrique « Vivre ici », « CitéZarts ».

3 QUESTIONS À...

BENOÎT REVOL, PROPRIÉTAIRE ET GÉRANT DU CHÂTEAU DE MONTBRAYE.

POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DE VOTRE PROPRIÉTÉ ?

Le château de Montbraye a été construit en 1896 sur l'emplacement d'une maison bourgeoise des années 1600. Les dépendances datent d'ailleurs de cette époque. Il a toujours appartenu à la même famille de notables manceaux jusqu'à ce qu'on l'acquière en 2014. Le château développait déjà une activité touristique d'hébergement et d'accueil de groupe depuis 25 à 30 ans. Nous avons repris le flambeau et c'est une activité passionnante qui nous a permis, depuis presque 10 ans, de faire beaucoup de belles rencontres.

QUE PROPOSEZ-VOUS AUJOURD'HUI ?

Notre activité principale est l'accueil d'événements, essentiellement privés mais également professionnels. Le week-end est plutôt dédié aux mariages et fêtes de famille alors que les entreprises sont plutôt présentes en semaine. Nous sommes en mesure d'accueillir 56 convives en couchage, et nous pouvons servir, en intérieur, jusqu'à 200 personnes en format cocktail. Et pour faciliter l'organisation des événements, nous conseillons des prestataires de confiance qui connaissent bien les lieux et savent offrir du sur-mesure à nos clients. Nous proposons également des chambres d'hôtes au château avec petits-déjeuners dans la salle de réception, principalement en semaine.

LE CHÂTEAU DISPOSE DE NOMBREUX ATOUTS. LEQUEL VOUS PARAIT PRIMORDIAL ?

Le prestige du château sans aucun doute ! Chez nous, les repas et cocktails ont lieu dans la salle de réception historique et dans la véranda qui ont gardé leur authenticité et leur charme. Les parquets et le mobilier sont d'époque. Nous disposons également d'un grand parc et d'équipements extérieurs généralement très appréciés : une grande piscine et un terrain de tennis. Le parc accueille par ailleurs un monument original qui plaira aux amateurs d'Histoire : une borne de la Voie de la Liberté, souvenir de la libération de la France en 1944.

Infos sur https://www.montbraye.fr/.

13-14 JUILLET

Célébration de la Fête Nationale. Animations à Brette-les-Pins, Challes, Parigné-l'Évêque et Saint-Mars-d'Outillé le 13 et à Changé le 14 juillet.

Infos sur les sites des communes.

26 AOÛT

Tournoi de pétanque estival organisé par l'Amicale des sapeurs-pompiers de Challes. Ouvert à tous.

Infos sur mairiedechalles.fr

2 SEPTEMBRE

Forum des associations à Brette-les-Pins et à Changé.

Infos sur les sites des communes.

9 SEPTEMBRE

Fête des associations à partir de 14h au complexe sportif à Parigné-l'Évêque et forum des associations à Saint-Mars-d'Outillé.

Infos sur les sites des communes.

10 SEPTEMBRE

18e édition de la randonnée communautaire culturelle Serge Soualle. Gratuit. Départ du complexe sportif à Parigné-l'Évêque.

Infos sur cc-sudestmanceau.fr

10 SEPTEMBRE

Vide-greniers organisé par l'Association des Parents d'Élèves de Challes.

Infos sur mairiedechalles.fr

16 SEPTEMBRE

1ère édition de Challes en Fête. À partir de 14h, tournoi par équipes avec différents jeux. À 20h, concert du groupe Sans Prétention et DJ.

Infos sur mairiedechalles.fr

16-17 SEPTEMBRE

Exposition de portraits de figures locales à l'occasion des Journées du Patrimoine à Parigné-l'Évêque.

Infos sur parigneleveque.fr

17 SEPTEMBRE

Randonnée gastronomique organisée par Brette Animation sur le thème de plusieurs pays : Espagne, Grèce, Réunion, France, Italie.

Infos sur brette-animation.com

6 OCTOBRE

Concert Mouv'N'Brass à 18h30 en ouverture de la saison culturelle du Centre Rabelais à Changé.

Infos sur www.lerabelais.org

20-21 OCTOBRE

Théâtre musical « Le bruit des livres » à 20h30 au Centre Rabelais à Changé.

Infos sur www.lerabelais.org

3 QUESTIONS À...

NICOLAS LAMBERDIÈRE, RESPONSABLE TECHNIQUE ET ENTRAÎNEUR À L'ÉTOILE PARIGNÉENNE.

L'ÉTOILE PARIGNÉENNE FÊTE CETTE ANNÉE SES 40 ANS. OÙ EN EST L'ASSOCIATION ?

Aujourd'hui, l'Étoile Parignéenne c'est 385 licenciés, de 18 mois à 65 ans, une équipe de bénévoles hyper compétents et disponibles et 3 salariés. Nous avons la chance d'évoluer dans la salle de gymnastique spécialisée Ouranos, construite par la Communauté de Communes et inaugurée en 2003. C'est vraiment grâce à cette salle que le club a pu se lancer dans la compétition et rayonner comme il le fait aujourd'hui. Ouranos nous permet également de proposer des cycles gymniques aux écoles des 5 communes du territoire, toujours avec le soutien du Sud-Est Manceau.

QUEL EST L'ESPRIT DU CLUB AUJOURD'HUI ?

L'association a à cœur d'allier pratique loisirs et compétition pour que le plus grand nombre puisse y trouver son compte. On cherche à créer un apprentissage de qualité dans une ambiance propice à la transmission et au partage, pour que chacun se sente bien. Et cela semble fonctionner puisque de nombreux jeunes gymnastes choisissent de donner à leur tour de leur temps pour former les plus jeunes ou pour donner un coup de main ponctuel. Aujourd'hui, l'Étoile Parignéenne est représentée en compétition dans toutes les catégories de la Fédération Française de Gymnastique, du niveau départemental au national.

LES RÉSULTATS SEMBLENT ÊTRE À LA HAUTEUR DE VOS ESPÉRANCES ?

Le renouvellement de génération apporte, effectivement, de jeunes pousses prometteuses. Le club est essentiellement féminin mais on constate une vraie montée en puissance des garçons depuis l'arrivée de leur nouvel entraineur, Lucien Brissault, qui sera intéressante à suivre. Les filles ne sont pas non plus en reste et on a vu des étapes qualificatives brillantes cette année en départemental et régional. Ces excellents résultats contribuent à donner une image positive au club mais aussi à la gymnastique de manière générale. On le voit lors de la journée des associations en septembre où il n'est pas rare que nous clôturions les inscriptions avant la fin de la journée par manque de places.

Infos sur http://etoile-parigneenne.fr/

Plus d'infos en vidéo sur www.cc-sudestmanceau.fr

CÉLINE FOURMY, CHARGÉE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RESPONSABLE DE L'ESPACE EMPLOI FORMATION ET DE L'ESPACE FRANCE SERVICES, CÉLINE FOURMY EST ÉGALEMENT EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU SUD-EST MANCEAU. ENTRE GESTION DES ZONES D'ACTIVITÉS ET ANIMATION DU CLUB D'ENTREPRISE, ELLE EST L'INTERLOCUTRICE PRIVILÉGIÉE DES ENTREPRISES SUR LE TERRITOIRE.

CRÉER DU LIEN

Céline organise des rencontres pour que les dirigeants d'entreprises puissent partager leur quotidien.

PROJETS

Les prochains mois de Céline seront consacrés au développement des extensions de Zones et de la Zone Artisanale.

Arrivée à la Communauté de Communes en octobre 2012 comme responsable de l'Espace Emploi Formation, Céline Fourmy est également, depuis 2021, en charge du développement économique du Sud-Est Manceau. Un métier qui demande au quotidien de la réactivité mais également une vraie qualité d'écoute pour apporter des solutions aux problématiques rencontrées par les entreprises. *« Comme dans mes précédentes expériences, c'est avant tout un quotidien basé sur le relationnel car c'est vraiment quelque chose qui m'anime »*, confie-t-elle.

> « C'est avant tout un quotidien basé sur le relationnel. »

Accueillir les entreprises dans les zones d'activités

« Au-delà de l'entretien et de la commercialisation des parcelles dans les Zones d'Activités, mon métier consiste surtout à être à l'écoute des entreprises et de leurs besoins spécifiques pour les accompagner au mieux ou les orienter vers le bon partenaire », explique-t-elle. Pour cela, la chargée de développement économique travaille avec différents partenaires comme Initiative Sarthe, Solutions&co l'agence de développement économique de la Région des Pays de la Loire mais aussi la Chambre de Commerce et d'Industrie ou la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Récemment, le Conseil Communautaire a également voté l'extension des zones à Changé et Parigné-l'Évêque et la création d'une Zone Artisanale à Saint-Mars-d'Outillé. De nouvelles missions pour Céline Fourmy qui va, pour les mener à bien, travailler avec de nombreux services de la collectivité : le service Voirie pour mettre en œuvre les travaux, le service Environnement pour ce qui touche à la transition écologique, la comptabilité, la communication…

Club d'entreprises Agoora

Céline Fourmy est également en charge de l'animation du club d'entreprises Agoora, une association qui permet aux entrepreneurs du Sud-Est Manceau de se rassembler. *« L'objectif du club est de créer du lien entre les différentes entreprises du territoire pour qu'elles puissent travailler ensemble ou simplement pour échanger entre pairs »*, détaille-t-elle. Pour faciliter ces rencontres, elle organise chaque année, en accord avec le Bureau du Club, un programme d'actions qui mêle visites d'entreprises, rencontres informatives et temps festifs.

C'est quoi le fauchage ?

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le fauchage, c'est le fait de couper l'herbe sur les bords des routes. Ces bords de route, qui ont ou non un fossé, s'appellent des accotements. Sur le territoire de la **Communauté de Communes** du Sud-Est Manceau, ce sont les 5 **agents** du service **Voirie** qui sont chargés de réaliser cette mission.

L'AVIS D'ANIA 11 ANS :

Le fauchage demande beaucoup de travail aux personnes qui le font, mais c'est très utile, cela améliore la sécurité des routes et empêche des accidents.

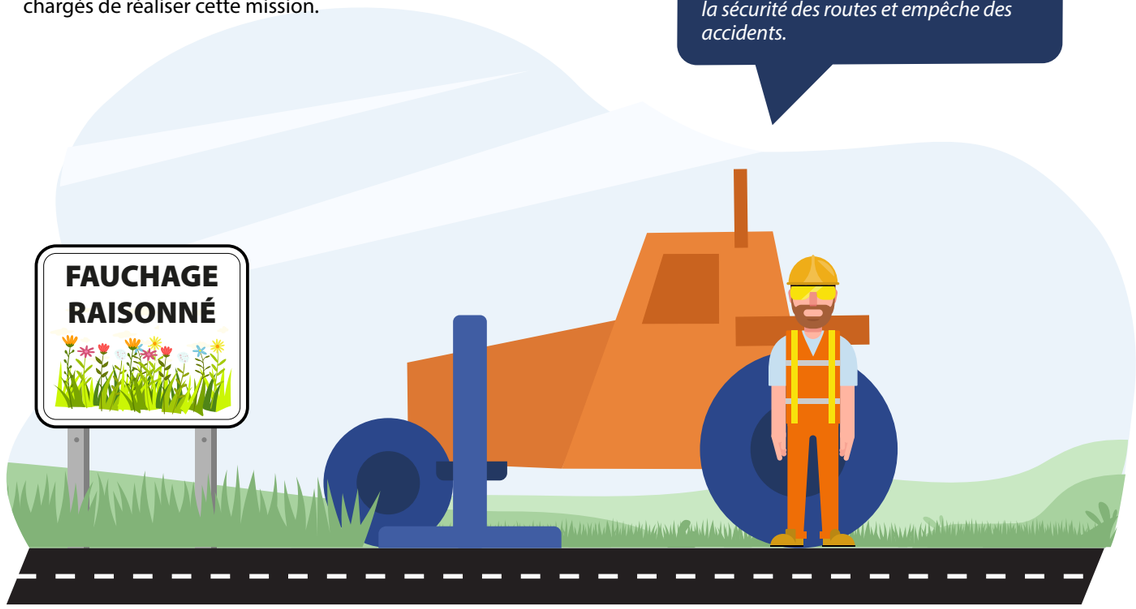

À QUOI ÇA SERT ?

Le fauchage est pratiqué pour des raisons de sécurité : si les herbes sont trop hautes, elles peuvent gêner la visibilité des utilisateurs de la route et provoquer des accidents. Les agents du service Voirie effectuent donc 2 **passes** par an : la passe de printemps et la passe d'hiver. L'été, ils repassent aussi aux endroits qui sont les plus dangereux, pour être sûrs qu'il y ait une bonne visibilité. Le nombre de passes par an a baissé par rapport à il y a quelques années, pour préserver la biodiversité : dans les herbes des accotements, de nombreuses espèces animales vivent ! Il faut donc préserver au maximum leur habitat. Ce type de fauchage s'appelle le fauchage raisonné.

COMMENT EST RÉALISÉ LE FAUCHAGE ?

Pour faucher, les agents de la voirie utilisent un tracteur à lame horizontale qu'on appelle une épareuse, avec laquelle ils coupent l'herbe sur une largeur maximum de 1,50 mètre. L'hiver, ils entretiennent aussi le fossé et les haies le long des routes à l'aide d'un engin qui coupe verticalement et qu'on appelle un lamier. Ils passent près de 3 000 heures par an à effectuer le fauchage sur les 400 km de voies hors **agglomération** et chemins ruraux dont s'occupe la Communauté de Communes. Le reste de l'année, ils font en sorte que le réseau de routes soit en bon état : ils rebouchent les trous, nettoient les panneaux routiers… Pas le temps de s'ennuyer !

Solution du jeu : *2e ligne : agent (gauche à droite) ; 3e ligne : épareuse (droite à gauche) ; 4e ligne : panneau (gauche à droite) ; 5e ligne : herbe (gauche à droite) ; 6e ligne : voirie (gauche à droite) ; 6e colonne : lamier (bas en haut) ; 7e colonne : fauchage (haut en bas) ; 10e colonne : sécurité (haut en bas).*

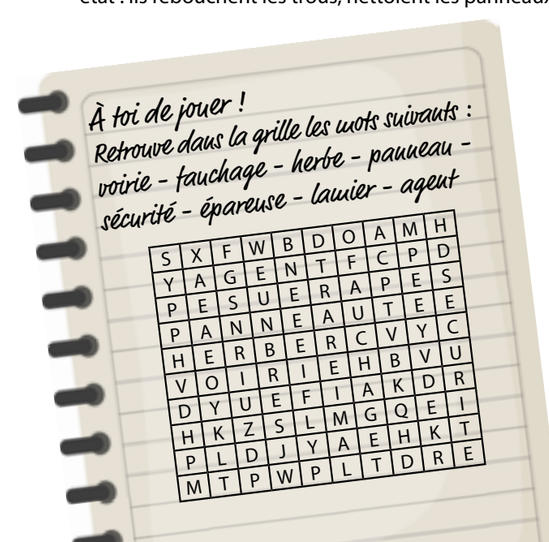

Lexique :

Communauté de communes : villages qui se regroupent pour travailler ensemble. Ici, en Sud-Est Manceau, la Communauté de Communes regroupe les villages de Brette-les-Pins, Challes, Changé, Parigné-l'Évêque et Saint-Mars-d'Outillé.

agents : personnes qui travaillent pour une structure publique, comme une Communauté de Communes.

Voirie : ensemble des voies (routes, chemins) sur lesquelles on peut circuler.

passe : c'est le fait de passer, pour les agents de Voirie, sur les voies pour faire le fauchage.

agglomération : tout ce qui se trouve entre les panneaux d'entrée et de sortie d'une ville ou d'un village. Le service Voirie du Sud-Est Manceau s'occupe des voies au-delà des panneaux et aussi des chemins ruraux (les petits chemins de campagne).

18E ÉDITION

RANDONNÉE COMMUNAUTAIRE CULTURELLE SERGE SOUALLE

Célébrez avec nous les 30 ans de la Communauté de Communes !

10 SEPTEMBRE

INSCRIPTION DÈS **08h30**

DÉPART À **09h00**

COMPLEXE SPORTIF

PARIGNÉ L'ÉVÊQUE

THÉÂTRE - MARCHE
PAUSE GOURMANDE

GRATUIT spectacle en salle si pluie

INFOS AU
02 43 40 09 98

Le Théâtre des Sept Lieues

Parigné l'Évêque
accompagne votre vie

SUD-EST MANCEAU communauté
Se divertir